WILDERNESS TOURISM LICENSING ACT

MULTI-DAY TRIPS: ORIGIN OF CLIENTS

LOI SUR L'OCTROI DE PERMIS VISANT CERTAINES ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN MILIEU SAUVAGE

EXCURSIONS DE PLUSIEURS JOURS : PROVENANCE DE LA CLIENTÈLE

The following information is **not required** under the *Wilderness Tourism Licensing Act*, but it would help provide a better description of wilderness tourism activity in the Yukon.

Origin of clients
List the number and origin of your clients, by month.

Les renseignements suivants ***ne sont pas requis*** *en vertu de la* Loi sur l'octroi de permis visant certaines activités touristiques en milieu sauvage*, mais ils pourront néanmoins nous permettre de mieux comprendre le tourisme en milieu sauvage au Yukon.*

Provenance de la clientèle
Inscrire le nombre de clients et leur provenance, par mois.

Operator/business/company
Exploitant/entreprise _____

License number
Permis n° _____

Month *Mois*	No. of clients *N^bre^ de clients*	*Territory, province, state* *Territoire/province/État*	Country *Pays*

Information is collected and used under the authority of the *Wilderness Licensing Act* which identifies mandatory reporting requirements, S.Y. 2002, C.228, s.14. Information will be used within the Department of Environment for research, statistical and enforcement purposes. Information collected on these forms is pursuant to the *Access to Information and Protection of Privacy Act*, S.Y. 2002, c.1, s.1 and may be disclosed. For further information, please contact Parks Yukon, Environment, Government of Yukon, P.O. Box 2703, Whitehorse, YT Y1A 2C6 or the Registrar, Wilderness Tourism Licensing 867-667-5648 or 1-800-661-0508 ext.5468.

Les renseignements fournis aux présentes sont recueillis et utilisés en vertu de l'article 14 de la Loi sur l'octroi de permis visant certaines activités touristiques en milieu sauvage *(LRY 2002, ch. 228), qui exige la présentation de comptes rendus. Ces renseignements seront utilisés par le ministère de l'Environnement à des fins de recherche, de compilation de statistiques et d'application de la loi. Ils sont recueillis en vertu de l'article 1 de la* Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée *(LRY 2002, ch. 1) et pourraient être communiqués. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Parcs Yukon, ministère de l'Environnement, Gouvernement du Yukon, C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6, ou le registraire du tourisme en milieu sauvage, au 867-667-5648 ou au 1-800-661-0508, poste 5468.*

Le présent document a été rédigé sans distinction de genre.

Print Clear